



Depuis 2 ans et quelques mois, les membres de la Constituante planchent sur le texte d'une nouvelle Constitution pour Genève, (demandée par 80% des électrices et électeurs de notre Canton).

Une première mouture vient d'être présentée en consultation populaire. Plus de 2000 réponses et propositions nous sont parvenues.

Nous attendons les résultats et analyses pour début mai.

Les 5 commissions tiendront compte des suggestions des citoyennes et citoyens, lors de leurs travaux qui aboutiront à une version corrigée de ce projet.

En tant qu'élu UDC à cette assemblée, je m'efforce de contribuer à ce que cette Constitution soit lisible, donc compréhensible pour tout-le-monde.



- Qu'elle renforce **les droits démocratiques**.
- Que le Canton de Genève soit véritablement **le cœur de l'agglomération Franco-Valdo- Genevoise**.
- Que les **compétences des Communes soient augmentées**.
- Que **l'imposition ait lieu au domicile** du contribuable, comme partout en Suisse, et non plus au lieu de travail et au domicile. (Actuellement le contribuable est taxé au domicile et au lieu de travail dans une fourchette entre 20% et 80%).
- Que **les rives du lac soient accessibles au public**.

Je vous invite à suivre nos travaux en séance plénière sur « Léman bleu » à partir du mois de septembre. Vous pourrez alors forger votre décision, pour ou contre une nouvelle Constitution, dont la votation est agendée pour l'automne 2012.

Bien à vous

Ludwig Müller, Constituant, Versoix, candidat au Conseil-National